



Module 3

Transcription du tutoriel sur les brevets d'inventions

Introduction module 3

La propriété industrielle est une composante de la propriété intellectuelle. Le code juridique de référence est le code de la propriété intellectuelle en abrégé, CPI. Le module est divisé en deux parties principales.

En première partie, nous allons voir brièvement les œuvres que recouvre la propriété littéraire et artistique, et les spécificités concernant les programmes d'ordinateurs. En seconde partie, nous détaillerons les trois branches de la propriété industrielle, dont la branche des inventions et son titre le plus courant, le brevet d'invention. Vous saurez ainsi si votre projet rentre dans le cadre du brevet.

